



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Malgre nous

Question écrite n° 37848

#### Texte de la question

M Jean-Marie Demange attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la situation des Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale et qui ont été soit faits prisonniers par l'armée russe puis rapatriés du camp de Tambow (Russie) sur l'AFN (contingent des « 1 500 »), suite à la mission du général Petit envoyée en Union soviétique par le général de Gaulle pour parlementer avec les autorités russes sur les Alsaciens-Mosellans internés dans ce camp, soit déserteurs de l'armée allemande sur le front d'Italie. Ces anciens combattants ne peuvent prétendre à l'octroi de la croix du combattant volontaire - guerre 1939-1945 - ni être porteurs de la barette « Engagé volontaire » sur la médaille commémorative 1939-1945 du fait de la non-inscription de la mention « Engagé ou Engagé volontaire » sur les pièces administratives les concernant, archivées par le bureau spécial des archives de l'armée, de Pau ou de Chartres. Or il semble bien qu'il y ait eu, à l'époque, omission volontaire des mentions susvisées de la part des services administratifs, sur ordre du commandement, eu égard aux représailles que les intéressés (ainsi que leurs familles) pouvaient encourir du fait de leur situation. Il est à noter, par ailleurs, qu'un Alsacien-Mosellan évadé de l'armée allemande ne pouvait reprendre le combat que s'il était porté volontaire. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour que ces personnes recouvrent leurs droits.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Demange Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37848

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 1988, page 1086